

ABONNEMENT
Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10
On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS
 Annonces, la ligne . . . 30
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sans restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
 poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 6 AVRIL

LE CABINET FLOQUET

Il y a des faits qui n'ont pas besoin de commentaires. L'avènement du cabinet Floquet est de ceux-là. Pour dire ce qu'on pense, il suffit de montrer ce qu'il est et d'exposer ses premiers projets.

Réunir dans un même cabinet MM. Floquet, de Freycinet, Goblet et Lockroy, c'est jeter à l'opinion publique le plus audacieux défi. Il restait quelque chose de plus à faire, c'était de placer M. de Freycinet à la guerre et M. Goblet aux affaires étrangères. On n'a pas hésité. C'est inscrire en tête de son programme la désorganisation de l'armée et le péril extérieur.

La déclaration lue aux deux Chambres a accentué encore cette note. On nous promet de toucher à tout : finances, industrie, commerce, armée, rapports avec l'Eglise, suppression partielle de l'héritage, tout sera abordé dans ce qu'on appelle un « esprit démocratique », expression dont on connaît le sens dans la bouche des radicaux. On ajoute que la Constitution sera prochainement révisée. Tout cela doit être, dans la pensée des ministres, exécuté à bref délai, puisqu'ils déclarent qu'il s'agit de « préparer ainsi à l'intérieur et au dehors les conditions propices à la célébration du centenaire de 1789. »

Pour compléter le tableau, il suffit d'énumérer quelques-uns de ces actes politiques qu'on s'accorde à annoncer comme devant marquer les débuts du ministère.

C'est d'abord une loi faisant élire le Sénat par le suffrage universel. C'est ensuite la préfecture de la Seine qui va être donnée à un député radical, ancien membre autonome du Conseil municipal de Paris, M. Mesureur.

En un mot, c'est la Révolution s'installant avec tout son programme et promettant de la dépasser, puisque les ministres ont pour soin d'indiquer dans leur déclaration qu'aucune réforme ne leur fait peur.

Devant un cabinet dont la composition et les projets affichés sont tels, il n'y a pas place pour l'hésitation. D'un tel cabinet, le pays ne peut attendre rien de bon, rien d'utile, et si on peut différer d'avis c'est sur l'étendue du mal qu'il peut faire.

On pourrait croire, à entendre le langage des républicains modérés, qu'ils sont résolus à résister à l'intronisation légale des idées radicales ; mais lorsqu'on relit l'histoire, on voit que, dans la convention, les membres de la plaine protestaient souvent contre la montagne, ce qui ne les empêchait nullement de se laisser traîner à sa remorque.

Plus que jamais, c'est donc aux conservateurs qu'il appartient de défendre les intérêts du pays, par les voies légales, mais sans hésitation comme sans faiblesse. C'est à eux qu'il appartient de faire comprendre aux esprits égarés qu'il n'y a plus contre l'envahissement du radicalisme, c'est-à-dire contre l'anéantissement de la France, d'autre digue que la politique conservatrice et libérale. Au point où elle est arrivée, la République ne peut plus que détruire et ne saurait plus rien garantir. Elle est synonyme de dissolution tandis que les conservateurs ont une solution immédiate à offrir au pays. Le bon sens, dans notre pays, finit toujours par avoir le dernier mot ; il dictera aux masses la conduite à tenir. Les conservateurs sauront faire leur devoir ; le pays les en récompensera par la réprobation éclatante d'une politique éfaste.

ERNEST BAUDOIN.

LES ESSAIS DE CONCENTRATION

Sous ce titre, le *Patriote* d'Angers, publié en tête de sa première page un article qui se termine ainsi :

« ... M. Ch. Floquet recommence l'expérience pour la sixième fois en moins de trois ans. A l'exemple de ses prédécesseurs, il a composé son ministère d'éléments plus ou moins hétérogènes.

» M. Vietta est un solitaire ; il représente ce groupe mal défini que l'on connaît et

qui se connaît lui-même imparfaitement sous le nom « d'indépendants » ; MM. Deluns-Montaud et Pierre Legrand appartiennent à l'Union des gauches ; MM. Floquet, Goblet et Lockroy à la gauche radicale ; M. Peytral à l'extrême gauche de la Chambre, et M. Ferrouillat à l'extrême gauche du Sénat, deux jumelles qui sont loin d'avoir tous les traits communs ; enfin M. de Freycinet, le papillon du parti républicain, à la gauche républicaine du Sénat. Neuf ministres, six opinions ; neuf fleurs dans le bouquet, six parfums ; neuf instrumentistes dans l'orchestre, six valses. On ne nous promet pas l'unisson, mais l'accord. Préparons-nous à nous boucher les oreilles, aussitôt que retentira le « Quand vous voudrez, messieurs » du chef d'orchestre. — C. WABLE. »

DÉJÀ LES MENACES

A peine installé au Pouvoir, les radicaux ont déjà la menace à la bouche. Il est manifeste qu'ils ne tolèrent même pas qu'on se permette de discuter leurs actes : « On saura bientôt », écrit M. Rochefort, « à quoi s'en tenir sur la sincérité du chef de l'Etat à l'égard des radicaux auxquels ils viennent d'ouvrir les bras. » Dans la *Justice*, M. Pichon recommande au gouvernement de ne pas « se laisser intimider par les résistances maussades et les petites intrigues de coulairs à l'aide desquelles une coterie d'ambitieux regeurs et sans cervelle va tenter de lui couper la route. » Quant au Sénat, s'il s'avisaient d'entraver l'œuvre du cabinet, la *Justice* l'avertit qu'il « en subira les conséquences ».

La déclaration ministérielle débutait par une demande de concours à toutes les fractions de l'opinion républicaine. On voit comment les radicaux entendent ce concours : c'est l'assujettissement des volontés ou la suppression.

Le nouveau cabinet est considéré comme scandaleux. Goblet le porc-épic, aux affaires étrangères, Lockroy l'athée déclaré, à l'instruction publique, et Freycinet le dissolvant,

à la guerre, sont des défis portés à la morale et à la sécurité publiques.

Aussi, à l'exception de la presse radicale qui ne peut faire autrement que d'être satisfaite, ce n'est pas par des félicitations que la presse républicaine accueille le cabinet Floquet et son programme. Nous avons donné hier l'opinion du *Sicéle*. Le *Journal des Débats* ne manifeste pas moins d'hostilité ; il écrit :

« Quand on voit la composition de ce ministère détestable par lui-même, plus détestable encore par la répartition des portefeuilles entre ses membres, quand on songe que rien, absolument rien ne forçait à le prendre ou à le laisser se former, on se demande si un vent de folie n'a pas soufflé, depuis vendredi dernier, sur tous ceux qui ont préparé, favorisé ou simplement toléré sa naissance. On nous dit qu'il durera peu. C'est possible et c'est à souhaiter. Mais il n'a pas besoin d'un temps bien long pour faire un mal irréparable, et ce sera déjà beaucoup trop que de lui avoir abandonné nos destinées pendant un ou deux mois. »

ALLOCATION DE M. MÉLINE

Voici le texte de l'allocution qu'a prononcée M. Méline, en prenant possession du fauteuil présidentiel de la Chambre :

« Messieurs et chers collègues, Le résultat si imprévu et, il faut le dire, un peu embarrassant pour moi, du scrutin qui vient de me porter à ce fauteuil ne me permet pas de vous adresser un discours digne de vous pour vous remercier de l'honneur insigne que vous venez de faire à un de vos plus modestes collègues.

» Tous ceux qui me connaissent me sont témoins que je ne l'ai point sollicité. Ce n'était pas à moi que seraient venues la pensée et l'ambition d'aspirer à la succession d'un président qui a jeté sur ce fauteuil un si grand éclat et dont le souvenir restera, dans nos annales parlementaires, comme celui d'un des chefs les plus remarquables de nos assemblées délibérantes.

» Et les fortifications nouvelles ! Que de menaces pour la France dans ces forts si bien armés ! Nous devons aller les visiter au premier jour, ce sera pour nous une heure bien douloureuse.

» Oh non ! ils n'ont pas conquis les âmes en s'emparant des corps. Les Strasbourgeois restent bien Français. J'ai vu des femmes de la société rassembler à dessein, dans leur toilette, les couleurs du drapeau français. Elles passaient ainsi fièrement vêtues sous les yeux des officiers prussiens, qui traînaient leur grand sabre tout le long des rues avec un cliquetis redoutable. Le vilain bruit ! Et leurs sifres ! Est-il rien de plus déplaisant ? Quand je me rappelle le clairon français si fier, si vaillant, marquant l'allure décidée de nos petits soldats !

» Mais pour en revenir aux femmes tricolores, dont je parlais tout à l'heure, les Prussiens enragent à ce sujet, sans trouver le moyen de mettre fin à ces choses. On peut bien procrire un drapeau tricolore, mais comment empêcher une femme de porter une robe blanche, une ceinture bleue et des coquelicots sur son chapeau de paille de riz ?

» Les Strasbourgeois ont pris, paraît-il, l'attitude des Vénitiens, sous la domination de l'Autriche. Et cependant, que celle-ci devait être plus douce !

» La gaieté alsacienne si renommée s'est trans-

24 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FIN D'UN ROMAN

SUITE DE

L'Institutrice à Berlin

PAR M^{lle} MARIE MARÉCHAL.

Elle allait prendre la plume, quand Frida entra en sautillant de son air le plus joyeux. Elle tenait à la main une grande poupée qu'elle jeta sans cérémonie sur le petit lit de Giselle.

— La lingère polonaise m'a appris que vous aviez reçu une lettre de Berlin, dit-elle ; ce ne peut être que de M. Raoul, faites-la moi voir seulement.

Giselle monta à la petite fille le passage qui la concernait. Frida rougit jusqu'aux oreilles.

— Oh ! murmura-t-elle, il gardera ma lettre toujours et peut-être y avait-il dedans des fautes d'orthographe. Que pensera-t-il de moi, quand je serai grande, s'il vient à la relire ?

— Il pensera que vous avez dû faire des progrès, répondit Giselle qui ne put s'empêcher de sourire des craintes de l'enfant, et j'espère bien qu'il en sera ainsi quand ce ne serait que pour l'honneur de votre institutrice. Mais qu'il y a encore du chemin à faire, ma pauvre petite !

L'enfant jeta les deux bras autour du cou de

son institutrice.

— Je vais bien m'appliquer pour vous consoler, murmura-t-elle à son oreille.

Giselle prit la nuit pour réfléchir.

Ce ne fut que le lendemain qu'elle se décida à écrire à son frère, mettant sur le compte de l'embarras de l'arrivée, le retard qu'elle avait mis à lui répondre.

Elle s'efforça de le calmer par les plus douces paroles.

« Je ne te dirai pas, écrivit-elle, mélangeant le plus habilement possible le vrai et le faux, que la position d'institutrice soit par elle-même agréable, mais pourquoi aurais-je été l'entretenir dans mes lettres des petits ennuis qui sont inhérents ? Je ne suis ni plus ni moins malheureuse que mes pareilles, et combien de jeunes filles, moins bien traitées que moi peut-être, remercient Dieu de leur avoir donné un asile honorable ? Ne vaut-il pas mieux pour moi être dans une maison comme celle-ci où je suis sûre du lendemain, que de courir le cachet à travers les rues de Paris ?

» Je serais donc ingrate envers la Providence, mon cher Raoul, de récriminer comme tu le fais. Quant à la haine que tu as vouée à la baronne d'Osterwald, au sujet de ce que tu appelles nos allées et venues, je ne puis m'empêcher de te dire qu'elle est tout à fait puérile. Croirais-tu, par hasard, que l'empereur Guillaume a envoyé le

baron d'Osterwald dans l'Alsace-Lorraine, dans l'unique but de nous séparer ?

» Encore une fois, calme-toi donc.

» Pour moi, mes chagrins personnels s'effacent à la vue de tant de souffrances qui m'entourent. Cette pauvre ville de Strasbourg n'est plus que l'ombre d'elle-même ; les rues sont désertes, silencieuses ; le Broglie, que j'ai connu si animé, a perdu son aspect souriant de gaieté française ; on n'y voit que des fonctionnaires en casquettes à bandes rouges ou quelques femmes d'officiers, copiant de fort loin les modes parisiennes, qui se promènent par groupes de deux ou trois.

» Quelle différence avec l'aspect du Broglie tel que je l'ai connu lorsque j'ai visité Strasbourg avec M^{lle} Hamon, lors de mon premier voyage à Berlin ! C'était l'heure de la musique, musique de cavalerie éclatante, sonore, dont chaque vibration me transportait d'enthousiasme.

» Je respirais la France par tous les pores avant de la quitter, et j'emportai des impressions ineffaçables. Je me sentais fière de mon pays. Je croyais en lui et en l'avenir. Que de ruines depuis lors ! On a rebâti, il est vrai, mais on sent l'horrible travail de destruction de la guerre, bien que les traces du bombardement ne soient plus visibles nulle part. De tous côtés, on n'aperçoit que des maisons en construction, des casernes qui s'alignent.

Et cependant je ne me suis pas cru le droit de refuser l'honneur qui m'était fait. Je l'ai accepté comme j'ai toujours accepté, dans ma vie publique, toutes les tâches laborieuses ou ingrates chaque fois que j'ai cru pouvoir rendre service à mon pays.

Celle que j'assume, messieurs, est peut-être au-dessus de mes forces et je ne me dissimule pas qu'il me serait impossible d'y suffire sans le concours de tous mes collègues, même de ceux qui avaient porté leur bienveillance sur un candidat assurément plus brillant que moi et surtout plus rayonnant de jeunesse.

Je ne désespère pas de ramener ses électeurs, ses amis, et je me plais à espérer que s'ils ne m'accordent pas leur confiance, ce qui est leur droit, ils respecteront toujours en moi cette haute fonction qui est notre sauvegarde à tous.

Quant à mon attitude, à mes intentions pour la direction des débats, personne ici n'en saurait douter, car personne n'attend de moi que je change les habitudes de mon esprit.

Elles m'ont valu ici d'assez chaudes sympathies pour que je n'aie pas la tentation d'y renoncer.

Je suis de ceux qui pensent, et l'expérience n'a pas modifié nos idées, que la bienveillance, qui n'exclut pas la fermeté, est encore la meilleure manière de conduire et de diriger les hommes.

Je ne sais pas, pour ma part, je n'ai jamais su ce que c'est que les haines des personnes et même de mes adversaires politiques. J'ai pu combattre leurs idées, je me suis toujours défendu contre eux de toute aigreur politique.

J'ignore ces tristes sentiments qui malheureusement aujourd'hui déchirent notre pays, qui lui font tant de mal et qui ne sont pas un des moindres embarras de notre situation.

C'est vous dire qu'avec de pareilles idées, je vous demanderais la permission, dans l'exercice des pouvoirs que vous m'avez confiés aux heures difficiles qu'il ne dépendra pas de vous de m'épargner, de faire appel à la persuasion plutôt qu'au règlement.

Et maintenant, permettez à votre nouveau président, en terminant, de vous exprimer un vœu, je n'ose pas dire de vous donner un conseil, — je n'ai pas une autorité suffisante pour cela ; — mais il me semble qu'à un moment où le régime parlementaire est l'objet de tant d'attaques ou imprudentes ou audacieuses, il dépend de nous de le recommander par la bonne tenue de nos séances, par la discipline volontaire que nous consentirons à nous imposer à nous-mêmes, par le caractère élevé et impartial de nos débats.

Dans un pays comme le nôtre, ces questions de forme, je dirai presque de dignité, ont une importance qu'on méconnaît trop souvent ; pour ma part, j'ai la certitude que si nous voulions bien nous réformer un peu, que si nous donnions au pays le spectacle d'une grande Assemblée qui sait se maîtriser, la France, un instant troublée et hésitante, reviendrait tout entière à ces

institutions auxquelles elle est, quoi qu'on dise, profondément attachée, parce qu'elle a le sentiment que, malgré leurs imperfections, elles sont encore la garantie la plus pure des libertés publiques, de la paix intérieure et surtout de la paix extérieure.

Le nouveau président de la Chambre, M. Méliac, qui vient d'être élu « à trois ans de majorité », était ministre de l'agriculture en 1884. C'est lui qui a créé une décoration spéciale pour les agriculteurs : le *Mérite agricole*.

IRONIE EUROPÉENNE

Il paraît qu'à la nouvelle de la formation du cabinet Floquet, un enthousiasme indescriptible a éclaté d'un bout de l'Europe à l'autre.

La *Nation* qui avait pris soin d'envoyer des correspondants sur tous les points du Continent, se fait l'écho de cette explosion d'enthousiasme et de satisfaction.

Voici ces divertissantes dépêches :

Berlin, 4 avril.

La nomination de M. Goblet aux affaires étrangères et de M. de Freycinet à la guerre, est accueillie dans la colonie française avec la plus vive satisfaction. L'émotion est profonde dans les régions gouvernementales.

Londres, 4 avril.

La constitution du ministère Floquet a été accueillie ici avec sympathie.

Rome, 3 avril.

La constitution du ministère Floquet a produit ici un grand effet. On y voit une réponse aux plaisanteries de M. Crispi. — Le Quirinal est inquiet.

Saint-Petersbourg, 3 avril.

Nous venons d'apprendre la constitution du ministère Floquet, excellent effet. Vive la France ! Vive la Russie !

La Russie oublie à tout jamais le : Vive la Pologne, monsieur !

Strasbourg, 4 avril.

Avons appris hier soir constitution ministère Floquet avec Freycinet à la guerre. Lueur d'espérance. Vive la France !

Meiz, 3 avril.

Le ministère Floquet a relevé le courage des patriotes et ranimé les espérances. La présence de Freycinet et Goblet dans le ministère est une garantie de dignité nationale. Vive la Lorraine française !

UNE PRÉCAUTION NÉCESSAIRE

M. de Freycinet adresse aux commandants de corps d'armée une circulaire pour les informer de sa prise de possession du ministère de la guerre et leur déclarer, par la même occasion, que « l'intention du gouvernement est d'assurer dans l'armée le respect absolu de la discipline et le fonctionnement régulier de tous les services. » Ce langage est convenable, mais de plus il était nécessaire. Les esprits méchants auraient pu croire que l'avènement de M. de Freycinet signifiait tout autre chose.

M. Carnot effectuera probablement son voyage à Bordeaux vers la fin d'avril, mais rien n'est décidé concernant les villes qu'il visitera.

Dans le Nord, le congrès opportuniste a décidé d'opposer la candidature de M. Fou-

card, avocat, à la candidature du général Boulanger.

PLUS DE 4 MILLIARDS

Le *Figaro* constate que nous payons à la République 4 milliards 495 millions par an et ajoute :

« Si l'on effaçait du budget toutes les dépenses inutiles, notamment un millier d'emplois nouveaux de quatre à douze mille francs créés dans les finances ;

« Si l'on supprimait toutes les dépenses improductives, comme les millions aux insurgés de 1848 et aux soi-disant victimes du 2 Décembre 1854 ;

« Si l'on ne s'entêlait pas dans des dépenses dangereuses comme celles des protectorats ;

« Enfin, si l'on ordonnait que toute dépense superflue sera réduite au strict nécessaire, le budget tomberait de 4 milliards 495 millions à 3 milliards 600 millions.

« La République coûte au bas mot six cents millions.

« Il n'est pas mauvais de constater que tout républicain, très économe sous la Monarchie, est un gaspilleur en temps de République.

« Les républicains ont conquis la France et la traitent durement.

« Si nous payons 4 milliards 495,058,672 francs, ou plutôt si nous sommes arrivés à ce chiffre budgétaire en laissant depuis dix ans 450 millions de déficit par exercice, c'est que la République, pour faire la fortune de quelques camelots d'avant 1870, a oublié les intérêts des manufacturiers, des ouvriers et des consommateurs, c'est-à-dire du plus grand nombre. »

ÉTRANGER

LA DÉMISSION DE M. DE BISMARCK

On répand le bruit de la démission de M. de Bismarck. Bien que l'éventualité soit de celle que l'on peut admettre, nous ne croyons pas qu'aujourd'hui la rumeur à laquelle nous faisons allusion ait rien de bien sérieux. On dit qu'elle a suffi pour amener une baisse à la Bourse de Berlin. C'est peut-être là qu'il faut en chercher la raison.

INCENDIE D'UN CIRQUE

Un incendie a éclaté au cirque Calaya, au Mexique, pendant les courses de taureaux. On compte 48 morts, 68 brûlés grièvement et 450 blessés.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Enseignement agricole

Conférence de M. Morain sur la culture du blé

Nous rappelons à nos lecteurs que demain samedi, à 2 heures de l'après-midi, M. Paul Morain, professeur départemental d'agriculture de Maine-et-Loire, fera, à la Mairie de Saumur, une conférence sur la *Culture du blé*.

M. Morain vient d'en faire une semblable à Baupreau, et voici le compte rendu qu'un auditeur a publié dans les journaux d'Angers :

« Plus de deux cents personnes se pressaient dans cette étroite enceinte (salle de la Mairie de Baupreau) pour entendre l'orateur. A cette hâte, on sentait que le sujet qu'il allait aborder intéressait vivement le canton ; nos cultivateurs, d'ailleurs, ne sont pas plus réfractaires que d'autres aux influences du progrès quand il s'agit de leurs intérêts les plus réels.

« M. Morain commence par annoncer que sa causerie roulera sur un point d'agriculture pratique : la culture du blé et ses exigences dans nos environs. Il donne d'abord en quelques mots un aperçu général de cette culture sur la surface du globe et fait sentir l'importance qu'elle prend tous les jours au point de vue de l'économie générale. Avec l'activité qu'on déploie partout, nous ne pouvons songer à nous défendre contre la production étrangère que par l'emploi des procédés scientifiques. Il importe selon lui qu'une nation possède constamment les ressources destinées à

assurer sa subsistance et, à cet égard, ne dépende que d'elle-même.

« Il fournit ensuite de précieuses indications sur le choix des semences, choix qui est de la plus haute importance, sur les travaux préparatoires, sur la culture par planches ou par sillons, sur la manière d'enterrer le grain et sur la quantité de grains qu'ils convient de confier au sol.

« Semer est une opération très délicate qu'ordinairement les fermiers se réservent avec un soin jaloux ; mais le semoir distribue plus uniformément et plus économiquement la semence, il peut être préféré. Pour maintenir à un degré convenable la fertilité et la puissance productive de la terre, il faut lui rendre l'humus que les plantes lui ont enlevé ; c'est la destination des engrais et des amendements. Le conférencier les étudie avec beaucoup de soin. Il renseigne sur le choix et sur la manière de les utiliser. Le fumier des fermes est le meilleur des engrais lorsqu'il est bien préparé ; c'est aussi le moins onéreux. M. Morain a particulièrement insisté sur la fosse à fumier et sur son installation, ainsi que sur l'emploi du purin. Ce n'est pas à tort, assurément, car dans chaque ferme il se perd de ce côté une grande quantité de principes fertilisants.

« On a vu sur la sellette les différents engrais complémentaires ; la spéculation tire un profit honteux de ces nouveaux produits. On vend sous le nom de *guano* des matières qui n'ont aucun principe actif. Les cultivateurs doivent se défier des offres trop séduisantes, car ces engrais, lorsque leur pureté d'origine est incontestable, ne sauraient descendre au-dessous d'un prix moyen.

« Un laboratoire agricole, dit M. Morain, serait bien utile dans le département pour refréner cette fraude ; on s'occupe de sa création en ce moment, et, dès qu'il sera organisé, j'espère qu'il pourra venir gratuitement au secours des agriculteurs, soit pour analyser leurs engrais, soit pour analyser leurs terres.

« Il est besoin que l'agriculture ait à sa disposition de grandes forces. L'emploi des machines perfectionnées est un avantage certain, et même de toute nécessité dans la grande culture ; il permet de diminuer les frais et d'économiser le temps. Malheureusement, il faut des fonds disponibles pour acheter cet outillage, et bien des fermiers en ont peu. Dans cette circonstance, deux voisins peuvent s'associer pour faire en commun une acquisition de ce genre. Il est démontré, par l'expérience, qu'une pareille entente donne toujours de bons résultats.

« Dans le cours de ses explications, M. Morain a conseillé à ceux qui ne peuvent, pendant les moissons, se faire aider par un outillage aussi expéditif, de faire des moyettes pour la conservation de leurs gerbes dans les champs ; le blé disposé ainsi ne peut se détériorer.

« Enfin, les difficultés du moment doivent porter les cultivateurs à unir tous leurs efforts pour soutenir l'industrie agricole ; les syndicats répondent à cet objet.

« Un syndicat agricole rend de grands services lorsqu'il se préoccupe exclusivement des intérêts qu'il doit servir et sait se maintenir dans son rôle d'intermédiaire actif, vigilant. Si on s'adresse à vous prochainement, pour une pareille création dans le département, n'hésitez pas à donner votre adhésion.

« Tels sont, en substance, les points principaux touchés dans cet entretien. Sur chacun d'eux, le conférencier s'est montré très riche en détails. Sa parole nette, facile, pleine de rondeur, a su plaire à l'auditoire. Il ne faut pas trop de science pour intéresser nos campagnards, et M. Morain a été bien inspiré de parler une langue accessible à leur intelligence. Dans la circonstance, ce n'est pas un petit mérite, car la vulgarisation des procédés scientifiques peut seule donner à l'agriculture de notre contrée l'extension et la perfection qui lui manquent encore.

« Dans quelques mois, M. Morain doit revenir parmi nous, compléter, par de nouvelles conférences, ses utiles enseignements. — UN AUDITEUR. »

LA TEMPÉRATURE

Décidément il n'y a pas de différence cette année entre Pâques et Noël dernier. A Noël, nous étions sur les tisons, et cela était tout naturel ; à Pâques nous les recherchons avec non moins d'empressement, ce qui n'est pas normal. Il fait un froid sibérien.

formée en résignation muette ; on ferme fenêtres et persiennes quand les troupes passent. La haute société a renoncé au théâtre, parce que l'on n'y joue que des pièces allemandes, et, les dimanches, le peuple se répand dans la campagne, pour ne pas être exposé à coudoyer les écrivains.

Tout cela n'empêche pas des rixes fréquentes : les Allemands ont l'ivresse lente à venir, mais terrible. Ces mixtures d'outre-Rhin où tout passe, où tout est bon, la bière, le gin, le vin de Champagne, et ce vin sec, sans saveur et sans parfum autre que celui de la pierre à fuser, se sont impatrimonisés à Strasbourg. Elles ont été la cause sans doute déjà de bien des duels et autres malheurs. Je tiens ces détails de notre lingère, une Polonaise bien au-dessus de sa condition et qui compte de nombreux amis dans la bourgeoisie de Strasbourg.

Giselle s'appesantissait à dessein sur tous ces détails ; d'abord ils remplissaient sa lettre dont la composition l'embarrassait fort, puis, en ayant l'air de l'occuper presque exclusivement, ils donnaient le change à Raoul sur les chagrins personnels de sa sœur.

Il y avait cependant au milieu de la vie désolée de Giselle des heures d'enthousiasme et de bonheur. Saint enthousiasme ! Bonheur qui n'avait rien de la terre !

C'étaient les heures qu'elle passait à l'église les

dimanches et les jours de fête.

Mieux qu'à Berlin, en ces jours consacrés, son âme se fondait en présence de Dieu.

Notre Seigneur n'a-t-il pas dit :

« Partout où vous serez rassemblés deux ou trois en mon nom, je viendrai au milieu de vous ? »

Or, l'immense vaisseau de la cathédrale de Strasbourg était à peine assez grand le dimanche pour contenir la foule qui, fidèle au précepte du Seigneur Jésus, venait se réunir pour prier en commun.

Que de grâces alors devaient descendre sur cette nombreuse assemblée réunie pour assister au sacrifice eucharistique !

Giselle s'abîmait dans la foi et dans l'adoration, transportée dans une sorte d'extase à la vue de ce magnifique édifice qui est bien réellement la maison de Dieu, par la majesté de ses proportions, le grandiose vraiment inouï de son ensemble.

Comment ne pas adorer ? Comment ne pas se prosterner quand, arrivé sous le parvis, on aperçoit dans un lointain harmonieux le tabernacle où réside le Dieu caché ?

Tout parle de prière, tout invite l'âme au recueillement sous ces voûtes élevées, qui ont vu passer tant de générations croyantes.

Les siècles les ont respectées, mais il y a des ennemis pires que le temps.

(A suivre.)

Le vent est glacial, et le thermomètre descend chaque nuit au-dessous de zéro. Que nous ménage la lune rousse !

LA NEIGE AU MOIS D'AVRIL

Nous avons constaté qu'il a tombé quelques flocons de neige, hier 5 avril, à Saumur.

Il en a été de même à Tours, d'après cet entrefilet de la *Petite France* :

« Encore la neige ! — Cela va de mieux en mieux, du côté de la température. Dans la matinée d'hier, la neige a tombé pendant un quart d'heure environ.

« L'après-midi, le froid est resté assez vif, et de rares flocons de neige ont encore voltigé dans l'atmosphère.

« Au 5 avril, n'est-ce pas pitoyable ? »

On télégraphie du Havre, 4 avril :

« La neige est tombée cette après-midi au Havre. Puis le temps s'est de nouveau mis au beau. »

A Paris, avant-hier, l'après-midi, nuageux, quelques grains de neige vers quatre heures ; hier matin, ciel couvert qui présageait de la neige.

Le vent persiste des régions Nord sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, il a tourné au nord-ouest en Provence où il est modéré ou assez fort.

On signale des neiges dans le nord de l'Allemagne, sur nos régions du Nord, de l'Est et du Centre, et des pluies dans le midi de la France, en Autriche, en Italie et en Algérie.

La température a monté lentement sur le nord de la France et en Italie.

En France, la température va rester basse et quelques neiges sont encore probables dans les régions du Centre et de l'Est.

LE MOIS D'AVRIL

Voici quelques dictons sur le mois d'avril :

Il n'est si gentil mois d'avril

Qui n'ait son manteau de grésil.

Il n'y a point d'avril sans épis.

Avril doux,

Lorsqu'il tonne, est le pire de tous.

Bourgeon qui pousse en avril

Met peu de vin au baril.

Pluie d'avril remplit les greniers.

Prends garde à la Saint-Vincent (5),

Car si ce jour tu vois et sens

Que le soleil est clair et beau,

Nous aurons moins de vin que d'eau.

Avril froid pain et vin donne.

Avril et mai de l'année

Assurent la destinée.

Avril pluvieux, mai ventoux,

Font l'an riche et gracieux.

En avril nuée,

En mai rosée.

Gelée d'avril et de mai

Misère nous prédit au vrai.

Saison tardive

N'est pas oisive.

Le *New-York-Herald* annonce qu'une tempête atteindra les côtes de la France entre le 6 et le 8 avril.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — M. Ménard est nommé instituteur à Cizay.

L'ASSEMBLEE DE LA C^{ie} D'ORLEANS

On lit dans la *Patrie* :
« Les actionnaires de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans et prolongements se sont réunis jeudi dernier 29 mars, au siège social, sous la présidence de M. Lacroix Saint-Pierre, vice-président du Conseil d'administration.

Après avoir entendu lecture du rapport de la commission spéciale sur les comptes de l'exercice 1886, l'assemblée a approuvé définitivement ces comptes et voté des remerciements à la commission, qui a été réélue pour l'examen de ceux de 1887.

Elle a ensuite reçu connaissance du rapport du conseil d'administration concernant l'exercice 1887. Sur ses propositions, elle a approuvé provisoirement les comptes de cet exercice et fixé à 57 fr. 50 par action le dividende sur lequel il reste à payer 37 fr. 50 à partir du 1^{er} avril.

Elle a nommé administrateurs de la Compagnie MM. le marquis de Juigné, conseiller général de la Sarthe, et Riveron, président de la chambre de commerce de Nantes, en remplacement de MM. Lemercier et le comte Thoinnet de la Turmelière, décédés.

Enfin, elle a réélu MM. Chabrière-Ar-

lès et de Fortou, administrateurs sortants. »

UN INSECTICIDE NOUVEAU CONTRE LE PHYLLOXERA

M. Rohart, le savant chimiste bien connu, est l'inventeur de cet insecticide, auquel plusieurs essais opérés dans le département de l'Hérault semblent promettre un succès supérieur à celui de tous les insecticides employés jusqu'à ce jour.

Le 15 mars, MM. J. Maistre, Verny, Tuffery, d'Alzon, Delpon, etc., ont exploré une centaine de racines dans une vigne phylloxérée, traitée par M. Rohart. Ils n'ont trouvé que des phylloxeras morts, pas un seul sujet vivant. M. Rohart obtient ce résultat en arrosant chaque souche avec une dissolution de sulfure de carbone et de savon trisulfuré.

Les essais de cet insecticide vont être opérés sur une large échelle dans le département de l'Hérault. M. Jules Maistre, l'éminent viticulteur de Villeneuve, a décidé de faire un essai sur 7,000 ceps.

GRAVE ACCIDENT DANS LA FORÊT DE CHINON

Mardi dernier, un très grave accident est arrivé dans la forêt de Chinon.

Quatre ouvriers étaient occupés, sur le bord d'un chemin, à l'abatage d'un arbre. Vint à passer un charretier, qui, trouvant le chemin encombré par un énorme madrier, demanda qu'on rendit le passage libre.

Les quatre ouvriers abandonnèrent un instant l'arbre qu'ils étaient en train d'abattre pour charger le madrier sur leurs épaules et le déplacer.

A ce moment, l'arbre, trop profondément déraciné, s'abattit brusquement et vint tomber sur le madrier qui écrasa les quatre porteurs.

Tous sont grièvement blessés ; deux au moins succomberont probablement aux suites de leurs blessures.

Etat civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 31 mars 1888.

NAISSANCES

Le 1^{er}. — Pauline-Jeanne-Eugénie Jouan, rue d'Orléans.

Le 2. — Raymond-Alexandre Breton, prairie d'Offard ; — Jean-Antoine-Emile Souchard, rue d'Orléans.

Le 7. — Yvonne-Marie Bellanger, rue Brault.

Le 8. — Raoul Godfroi, rue des Boires.

Le 10. — Maurice-Léon Plancq, Grand'Rue.

Le 11. — Maurice-Marcel-René Guiet, montée du Fort.

Le 12. — Marie Le Gall, place Dupetit-Thouars ; — Georges-Louis Gaucher, avenue de la gare de l'Etat.

Le 13. — Lucien-Aurélien-Daniel Escalère, rue de la Tonnelle.

Le 14. — Françoise-Marie-Amélie-Renée Coquebert de Neuville, rue du Temple ; — Louise Joussetin, hameau de Beaulieu.

Le 15. — Blanche-Valentine Gazeau, Grand'Rue.

Le 16. — Léonie-Blanche Delaunay, rue de la Visitation.

Le 18. — Alice-Pauline Haltingen, rue de Fenet ; — Joseph-Gaston Rampion, à l'Hospice.

Le 19. — Madeleine-Jeanne Baudouin, rue de la Tonnelle.

Le 21. — Jeanne-Alphonsine Delingette, rue Haute-Saint-Pierre.

Le 22. — Auguste-Gabriel Gendron, à l'Hospice ; — Juliette-Gabrielle Lizé, à l'Hospice.

Le 24. — Renée Béatrix, rue Saint-Jean.

Le 26. — Léon-Constant-Mathurin Mouquet, hameau du Petit-Puy.

Le 28. — Prudent Bonnifait, rue Saint-Nicolas.

Le 29. — Eugénie Sabourin, Grand'Rue.

Le 30. — Jules Léoty, rue de Fenet ; — Renée-Jeanne-Marie Girard, rue Saint-Nicolas ; — Fernand-Charles-Emile Fortier, rue Nationale.

MARIAGES

Le 3. — Emile-Théodore Gautier, tailleur de pierre, a épousé Marie-Philomène Morton, domestique, tous deux de Saumur.

Le 7. — Pierre-Auguste Dupont, journalier, a épousé Euphrasie-Adèle Mouteau, lingère (veuve), tous deux de Saumur.

Le 8. — Alphonse-Marie-Candide Chate-

lain, tapissier, de Doué-la-Fontaine, a épousé Céline-Marie Bichon, couturière, de Saumur.

Le 12. — Ferdinand-François-Louis-Adolphe Hy, typographe (veuf), a épousé Anne-Marie Labbé, ouvrière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS

Le 4^{er}. — Urbain Gallé, journalier, 84 ans, à l'Hospice ; — Denis-René Petiot, journalier, 83 ans, à l'Hospice.

Le 2. — Marie-Charlotte Achard, 6 mois, hameau du Petit-Puy ; — François Péron, 14 mois, hameau du Petit-Puy.

Le 3. — Isidore Buet, serrurier, 52 ans, hameau du Petit-Puy ; — Thérèse-Albertine Peneau, 5 ans, rue d'Orléans ; — Elisabeth Mureau, sans profession, 75 ans, épouse Géraud Souquière, à l'Hospice.

Le 4. — Charles Margerie, rentier, 81 ans, rue de Poitiers ; — Jean Merle, cultivateur, 87 ans, rue Haute-Saint-Pierre ; — Urbain Bouchet, cultivateur, 66 ans, à l'Hospice.

Le 7. — Pierre Redoutier, propriétaire, 87 ans, rue de Bordeaux.

Le 8. — Eugène Rathoui, journalier, 37 ans, rue des Ecuries.

Le 9. — Edouard Grosbois, 4 ans, route de Rouen.

Le 12. — Madeleine Neveu, journalière, 74 ans, veuve Joseph Lhomailié, montée du Fort.

Le 13. — André-Pierre Aubry, sans profession, 72 ans, à l'Hospice ; — Marie-Anne David, sans profession, 56 ans, épouse Urbain Ferré, à l'Hospice.

Le 14. — Mathieu Debernardi, tailleur de pierre, 28 ans, rue Haute Saint-Pierre ; — Blanche Perrot, 7 ans, rue de Fenet.

Le 15. — Henriette Haye, 20 mois, rue de la Croix-Verte.

Le 16. — Paul-Félix Sourdeau, 3 ans, à l'Hospice.

Le 17. — Renée-Louise Savary, sans profession, 67 ans, veuve Victor Capillon, place Saint-Michel ; — Pierre Diard, journalier, 57 ans, à l'Hospice ; — Victorine Martinet, 3 ans, rue des Capucins.

Le 18. — Ernestine Caton, 46 ans, rue Haute Saint-Pierre ; — Pierre-Marie Colombel, cordonnier, 42 ans, à l'Hospice.

Le 20. — Marie Cary, rentière, 70 ans, place Saint-Michel ; — Joséphine Trégis, sans profession, 92 ans, veuve Jacques Luneau, rue de Fenet.

Le 22. — Félix Lucienne, 1 an, rue du Vieux-Pont.

Le 23. — Edmond Fimbel, 5 ans, à l'Hospice.

Le 24. — Jeanne Chenuau, rentière, 74 ans, veuve Laurent Fouquereau, rue Saint-Nicolas.

Le 25. — Valentine Gazeau, 45 jours, Grand'Rue ; — Rose Roger, journalière, 70 ans, veuve Joseph Saleis, à l'Hospice.

Le 26. — Louise Gouby, rentière, 75 ans, veuve Jean Lecomte, quai Notre-Dame.

Le 27. — Perrine-Constance Langlois, sans profession, 68 ans, quai de Limoges ; — Emile-Eugène Vergniol, 8 jours, rue Saint-Nicolas.

Le 28. — Geneviève-Pierrette Brillant, sans profession, veuve Edouard Tourillon, rue de l'Île-Neuve.

Le 29. — Henri-Louis-Adolphe Mousset, comptable, 31 ans, à l'Hospice ; — Emile Périgault, 10 mois, rue de la Visitation.

Le 30. — Maurice-Marcel-René Guiet, 20 jours, rue Duplessis-Mornay.

Le 31. — Augustine Desmier, couturière, 27 ans, épouse Jean Chauviré, rue Basse-Saint-Pierre.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 5 avril.

Nos rentes clôturent en légère réaction : 3 0/0, 81.85 ; 4 1/2 0/0, 107.10.

L'action du Crédit Foncier s'échange à 1,371. Les obligations foncières et communales à lots ont un bon mouvement d'affaires et donnent lieu à des transactions suivies sur le marché du comptant. Les Bons de la Presse sont demandés à 22.50 et les Bons à lots à 130.

La Société Générale s'échange à 457.50 avec tendance à la hausse.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles aux environs de 600.

Le taux des rentes viagères différées que constitue la Foncière-Vie et qu'elle met à la portée des plus modestes employés, est des plus minimes. A 30 ans, une rente viagère de 1,500 fr., payable à partir de 55 ans jusqu'au jour du décès, ne coûtera qu'une cotisation annuelle de 361 fr. 25, soit moins de 1 fr. par jour.

L'action de Panama clôture à 267. La commission chargée d'étudier la question des obligations à lots a nommé M. Rondeleux rapporteur. Il est probable que la question sera portée à la Chambre

dans les premiers jours de la rentrée et il y a tout lieu de compter sur une solution favorable à la Compagnie.

Le Corinthe tombe à 225 sans affaires. Les Métaux sont demandés à 1,090.

C'est aujourd'hui qu'a lieu en assemblée générale la nomination du nouveau directeur de l'Assurance Financière.

Le marché de nos chemins de fer est calme.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 6 avril, 1 h. 06, soir.

M. Méline cédant aux instances de ses collègues renonce à aller dans le Nord combattre la candidature du général Boulanger.

Ce dernier ne quittera pas Paris, laissant à MM. Laguerre, Lehériès et Laur le soin de mener la campagne électorale.

Le général Menabréa, ambassadeur d'Italie partira pour Rome demain matin.

Son entrevue d'hier avec M. Goblet fait prévoir que le général insistera auprès de son gouvernement pour que des concessions plus sérieuses soient faites, afin d'éviter à l'avenir des embarras dans le traité de commerce.

Nous apprenons que depuis plusieurs jours on vend, à l'ÉPICERIE CENTRALE, à la suite de baisse de prix :

Le Sucre, 4 fr. 05 le kilog. ;
Le Café grillé, 2 fr. 30 le 1/2 kilog. ;
La Bougie, 0,05 cent. de moins par paquets sur toutes les sortes ;
Les Petits pois et Haricots verts, 0,50 cent. la boîte ;
Le Savon blanc extra, 0,30 cent. le 1/2 kilog.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur,

Où vous trouverez :

Des Complots Haute Nouveauté, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveautés, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concurre le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

PLACE DU CHARDONNET

CIRQUE DU CHAT BOTTÉ

Dirigé par M. CHAMU-LEDENT.

40 Artistes à 4 pattes

GRAND SPECTACLE

Donné par la Troupe des Singes, Chiens savants, Chèvres, Coqs, Lapins, Poules, Oies, Canards, Dindes, Chats, dressés en liberté.

PRIX DES PLACES

Places réservées, 1 fr. ; 1^{re}, 50 c. ; 2^e, 30 c.

Tous les jours REPRÉSENTATION. — Les bureaux seront ouverts à 7 h. 1/2. On commencera à 8 h.

Les JUDIS et DIMANCHES, à 3 heures, Séance *Enfantine*.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.

Chez FERRÉ, ph^{ie}, 402, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{ie}.



LISEZ LE TRIBOULET

PAUL GODBT, propriétaire-gérant.

M. VERNERY

Opticien à Pontivy.

J'ai l'honneur de vous informer de mon arrivée en cette ville, où je suis visible de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Dans l'espoir de votre visite, agréée, M. mes salutations les plus respectueuses.

VERNERY.

Prière de ne pas confondre l'opticien avec le marchand de lunettes ignorant complètement ce qu'il vend. Par une pratique de plus de 30 années dans l'art de l'optique, je suis parvenu à soulager instantanément, à l'aide de verres spéciaux, toutes les faiblesses de la vue, ainsi qu'à rectifier les défauts par les seuls verres brevetés à l'exposition de 1878.

Je possède un grand choix de montures, lunettes, pince-nez or, argent, écaille, acier, baromètres, thermomètres, jumelles, longues-vues, etc. On fait toutes les réparations d'optique demandées.

Entrée libre.

HOTEL DE LONDRES, à SAUMUR, pour 15 jours seulement. (215)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine.

MAISON

Située rue de la Comédie, n° 7. S'adresser à M. FAVARON.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888.

UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M^e AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

A VENDRE

JUMENT BAIE onze ans, se monte et s'attelle. Prix 600 fr.

S'adresser à M. DE LA MOTHAYE, château d'Isoré, par Avoine.

A CÉDER

Pour cause de santé,

Epicerie et Débit de Vin

Situés rue de Fenet, 58, à Saumur.

BILLARD A VENDRE

Rue de Fenet, 58, Saumur.



Guerison de la GOUTTE, du RHUMATISME de la GRAVELLE et de la SCIATIQUE par le VIN DUFLOT (Inv. n° 30, r. Trévise, Paris, t. ph. 4 fr. la bout. Env. 2 bout. c. mand. 3 fr.)



ROYAL-KINA Guérit les Fièvres et l'Anémie 2450 Bouteilles n° 1 et 30, r. Trévise, Paris.

Couronnes Funéraires en tous Genres SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement

Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^e Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Licteur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

SANS PALAIS

DENTS

NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

EPICERIE PARISIENNE

MAISON IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier, Saumur.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

SUCRE, 1 ^{er} choix, cassé ou en pains, le kilog.	1 05
— cassé régulier, le kilog....	1 15
CAFÉ GRILLÉ, bonne qualité, le 1/2 kilog..	2 40
— 1 ^{er} qualité, —	2 60
— extra, —	2 80
— mélange supérieur —	3 00

Saumur, imprimerie de PAUL GODÉT.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 AVRIL

Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.
3 % amortissable	82 05	81 80	Est	795	796 25	Obligations			Gaz parisien	520 50	521 50
3 % (nouveau)	85 10	84 85	Paris-Lyon-Méditerranée	1275	1275	Ville de Paris, oblig. 1865-1860	529	529	Est	391 75	393
4 1/2 % (nouveau)	107 20	107 05	Midi	1160	1163	— 1865, 4 %	524	524	Midi	400	401
Obligations du Trésor	313	315	Nord	1545	1537 50	— 1869, 3 %	413 50	414 25	Nord	407 50	407 25
Banque de France	3500	3506	Orléans	1345	1345	— 1871, 8 %	401	401	Orléans	403	401
Société Générale	436 25	457 50	Ouest	898 75	897 50	— 1875, 4 %	525 50	523 75	Ouest	400 50	401
Comptoir d'escompte	1031 25	1032 50	Compagnie parisienne du Gaz	1362 50	1365	— 1876, 4 %	523 75	524 50	Paris-Lyon-Méditerranée	401	400
Crédit Lyonnais	572 50	567 50	Canal de Suez	2127 50	2130	Bons de liquid. Ville de Paris	531 50	531 50	Paris-Bourbonnais	399	397
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1375	1377 50	C. gén. Transatlantique	520	520	Obligations communales 1879	479 50	478 75	Canal de Suez	587	586 50
Crédit mobilier	302 50	300	Russe 5 0/0 1870	97	96 70	Obligat. foncières 1879 3 %	489	489	Panama 6 0/0	943 75	343
Canal Intér.-Panama	280	267				Obligat. foncières 1 83 3 %	385	385			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ					SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur (ori.)	2 03	6 53			1 38	4 16	8 34	Saumur (ori.)	4 16		8 34	Saumur (ori.)	7 57	11 54	1 34	3 05	5 42	11 7
Saumur (état.)	6 50	8 31	10 37		13	8 30	Saumur (état.)	8 31	4 13	8 30	Saumur (état.)	8 10	12 09		3 17	5 54		
Nantillyhalte	7 03	8 37	10 44		26	8 43	Nantilly	8 37	4 26	43	Blou	8 19	12 18		3 26	6 03		
Varr.-Chacé	7 09	8 48	10 52		32	8 49	Montreuil (a.)	9 19	4 55	9 08	Vernantes	8 32	12 31		3 39	6 14		
Brézé-s.-Cyr	7 17	9 02	11 1		40	8 56	— (départ.)	9 28	5 2	9 20	Noyant-Méon	8 59	12 59	2 13	4 04	6 39	11 47	
Montreuil (a.)	7 29	9 19	11 15	2 06	4 55	9 08	le Vandelay	9 40	5 11	9 31	Chât.-d.-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31	
— (départ.)	7 34	9 24	11 24	2 08	4 59	9 11	Baugé	9 50	5 20	9 42								
Thouars	7 43	9 33	11 33	2 17	5 07	9 20	Doué	9 57	5 27	9 51								
Loudun	7 52	9 42	11 42	2 26	5 16	9 29												
Poitiers	8 01	9 51	11 51	2 35	5 25	9 38												

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS — SAUMUR — TOURS

STATIONS	Direc. mixte matin	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	3 57	5 29
La Ménitrie	2 52	7 10	9 10	12 08	4 48	6 13
Les Rosiers	3 27	7 45	9 45	12 47	5 22	6 47
St-Clement	4 00	8 18	10 18	13 26	6 00	7 25
St-Martin	4 33	8 51	10 51	13 59	6 33	7 58
Saumur (a.)	5 06	9 24	11 24	14 44	7 06	8 31
— (départ.)	5 40	9 57	11 57	15 15	7 40	9 05
Varennes	6 13	10 31	12 31	15 44	8 13	9 38
Port-Boulet	6 46	11 04	13 04	16 17	8 46	10 11
Langeais	7 19	11 37	13 37	16 50	9 19	10 44
Tours	7 52	12 10	14 10	17 23	9 52	11 17

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 05	1 18	7 20	La Flèche	7 15	10 30
Vivry	7 24	1 37	7 38	Clefs	7 33	10 46
Longué	7 43	1 56	7 48	Baugé	7 53	11 15
Jumelles	8 02	2 15	8 07	Jumelles	8 09	11 37
Baugé	8 21	2 34	8 18	Longué	8 24	11 57
Clefs	8 40	2 53	8 37	Vivry	8 43	12 17
La Flèche	9 00	3 12	8 52	Saumur	8 55	12 39

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godét.
Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.